



## Teleperformance :

# Des suppressions d'emploi injustifiées !

Le 19 août 2010

Après le refus unanime des Organisations Syndicales de signer l'accord de méthode proposé par la direction, le Comité Central d'UES s'est réuni de nouveau le 18 août pour l'information sur le projet de Plan Social.

Comme la CGT s'y attendait, **la direction n'est toujours pas en mesure de fournir d'éléments précis et probants justifiant une nouvelle vague de suppressions d'emploi et de fermetures de sites.**

Depuis la création de l'UES en janvier 2009, l'entreprise utilise tous les moyens pour se débarrasser de sa main d'œuvre. Ainsi, 1077 licenciements (non économiques) ont été réalisés en 2009 ainsi que 585 suppressions d'emplois liés au 1<sup>er</sup> plan social mis en œuvre en 2010 soit déjà plus de 20% de l'effectif au moment de la fusion !

Pour justifier une nouvelle vague massive de 689 suppressions d'emploi (sans compter les centaines de travailleurs précaires), Teleperformance annonce une baisse de son chiffre d'affaires liée à une baisse d'activité. Pourtant, le personnel ne ressent nullement cette dernière sur leur charge de travail qui elle ne cesse d'augmenter. Pire, les premiers effets des précédentes restructurations pèsent de plus en plus lourdement sur les conditions de travail et la santé des salariés !

**Pire encore, dans son projet, Teleperformance affirme assumer pleinement sa responsabilité sociale en limitant au maximum le nombre de licenciement économique grâce à des départs réguliers du fait de démissions et de « licenciements pour acte d'insubordination caractérisée » : une véritable provocation !**

Car c'est bien l'entreprise qui crée les conditions de tous ces départs : non respect de l'équilibre vie privé-professionnelle, infantilisation, flicage, pressions multiples, écoutes, absences de formations suffisantes, surcharge de travail, polyvalence imposée, conditions de travail dégradées, atteintes à la dignité, absence totale de considération et de reconnaissance des salariés... les raisons de la colère du personnel sont multiples !

La destruction de l'emploi et le mal être des salariés ne peut qu'empêcher l'entreprise de remplir ses engagements à l'égard de ses donneurs d'ordre...

Ces derniers sont d'ailleurs complices de ces situations en exigeant de leurs prestataires d'en faire toujours plus et mieux avec toujours moins de moyens.

Le développement des activités passe par la qualité de service et nécessite des emplois en nombre et en qualité avec un personnel formé et reconnu. A contrario, la recherche effrénée du maximum de profit à court terme par les donneurs d'ordre comme les prestataires entraîne mise en concurrence des salariés avec une baisse importante de leurs droits et garanties et l'insatisfaction grandissante des usagers.

**Teleperformance doit revoir sa copie en même temps que sa conception de la responsabilité sociale !**

**La CGT entend poursuivre la mobilisation au quotidien et appelle l'ensemble des salariés à s'organiser et se mobiliser pour leurs revendications, au cœur de la journée de mobilisation sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail et la retraite du 7 septembre prochain.**